

L

7

Fiche métier

Auxiliaire de vie

DESCRIPTION

L'auxiliaire de vie est un intervenant qui concourt au maintien à domicile des personnes dépendantes (Niv GIR 3 à 2) par l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, dans l'objectif de maintenir et / ou restaurer et / ou stimuler l'autonomie de ces personnes.

ENVIRONNEMENT | CONTEXTE

- L'auxiliaire de vie intervient auprès :
 - Des personnes malades
 - Des personnes handicapées
 - Des personnes âgées
- Le métier s'exerce :
 - auprès de toute personne rencontrant des difficultés (mère de famille, personne accidentée, personne hospitalisée)
 - au domicile du particulier ou de la famille
 - dans une maison ou un appartement (voir surface et étage)
- L'activité s'effectue le plus souvent à temps partiel ce qui entraîne, pour certaines aides-ménager(es), un cumul des interventions et un travail en horaires décalés.

SAVOIR FAIRE

Savoir-faire et les « plus » du métier:

- Savoir utiliser le matériel médical spécialisé (déambulateur, fauteuil roulant, porte personne, lit médicalisé...)
- Connaître les techniques pour soulever les personnes
- Pouvoir faire un lit (changement de draps)
- Être capable d'aider à la toilette des personnes alitées ou des personnes valides
- Être capable de changer une personne (incontinence)
- Aider à l'habillage, au déshabillage
- Préparer les repas, si nécessaire dans le respect du régime en vigueur (faire les courses et cuisiner)
- Aider à la prise des repas
- Surveiller la prise de médicaments (accompagner d'une ordonnance et dans un pilulier)
- Stimuler les activités sensorielles, intellectuelles et motrices (jeux, lectures, promenades)
- Réaliser des tâches ménagères : dépoussiérer, nettoyer les sanitaires, cuisine, entretien du linge...

FORMATIONS

Titre ou Référence / Libellé / Diplôme ou niveau

- Formation de niveau V : domaine social et sanitaire
- CAFAD : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aides à Domicile
- DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- BEPA Service à la Personne
- Titre Assistante de Vie aux Familles Ces diplômes peuvent être obtenus soit par un organisme de formation soit par la VAE

QUALITÉS REQUISES

- Pouvoir développer une relation de confiance
- Faire preuve d'organisation
- Être autonome
- Veiller au bien être de la personne
- Pouvoir faire face aux situations d'agressivité
- Savoir rendre-compte (aux autres intervenants, à la famille)
- Être capable de gérer les situations d'urgence –
- Être capable de gérer son émotion –
- Pouvoir apporter une stabilité à la personne : la rassurer, la sécuriser, lui donner des repères
- Faire preuve de discrétion
- Être capable de s'adapter aux différentes personnes de l'entourage

SÉCURITÉ | ALERTES | RESPONSABILITÉS

- L'auxiliaire de vie doit être capable d'aménager l'espace dans le but d'assurer le confort et la sécurité de la personne :
 - attention à la position de la personne
 - aux chutes
 - aux chutes d'objets dans l'environnement proche de la personne.
- Le candidat doit respecter les mesures :
 - d'hygiène corporelle (ongles courts, cheveux longs attachés, lavage fréquent des mains, ne pas porter de bijoux aux mains et aux poignets)
 - d'hygiène du domicile